

# PROTOCOLE D'UTILISATION DE LA SALLE DE THESE POUR LES ETUDIANTS DE VETAGRO SUP

Je soussigné(e), .....

Promotion : .....

N° tél. : .....

demande l'occupation de la SALLE DE THESE pour la soirée du ...../...../20...., à l'occasion de

.....

Je m'engage à respecter les consignes d'utilisation de cette salle, à savoir :

- Le protocole doit être signé **15 jours** avant la date d'utilisation de la salle
- la capacité de la salle de thèse est limitée à **30 personnes**.
- En cas de souci majeur au cours de la soirée, vous pouvez contacter la loge de l'école au 04.78.87.25.25
- Modération dans le volume sonore du système hi-fi utilisé (les voisins immédiats ne devant pas être dérangés par la musique)
- Limitation de tout débordement à l'extérieur de la salle
- Nettoyage de la salle ET des abords de la salle
- Fin de la soirée à **2h00**
- Réparation des dégâts éventuellement occasionnés lors de cette soirée, en l'absence de réparation sous 15 jours, nous ferons intervenir une société pour les effectuer et la facture sera adressée au responsable de la soirée.

Je m'engage également à verser une **caution de 100 €** à l'ordre du **Cercle Bourgelat**, ceci afin de compenser d'éventuels dégâts de la salle de thèse. Il me sera demandé un complément en cas de dégradation dépassant le montant de la caution.

Enfin, **jointement à ce document**, j'ai pris soin de fournir une **liste des invités** participant à la soirée.

**En cas de problèmes, je serai tenu personnellement responsable devant le Cercle Bourgelat, la direction du CROUS et de VetAgro Sup.**

Fait à Marcy-l'Etoile, le ..../..../20...

le Directeur

le Président du Cercle

le VPF

le demandeur de VetAgro Sup